Image not found or type unknown

régularisation d' une facture suite à une erreur

Par **oursin**, le **24/09/2019** à **10:03**

Bonjour Maître

Pendant combien d' années un EHPAD peut il revenir sur sa facturation ,et demander une régularisation de tarifications ? cette demande porte uniquement sur la tarification variable liée à la dépendance suivant le barême établi par le Conseil Général du département .

Merci pour votre réponse

Veuillez accepter nos excuses pour nos manquements aux règles de politesse .

Bonjour,
Les formules de politesse telles que "bonjour" et "merci" sont obligatoires sur ce forum !
Merci.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés